

*Afin d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, ce document utilise le masculin générique.*

**Titre :** Educateur  
**Mesure :** Ren'Fort  
**Ligne hiérarchique :** Le responsable de mesure  
**Suppléance :** Les membres de l'équipe ou le responsable de mesure  
**Lieu de travail :** Petit-Flon 60 et Châtelard 54, 1018 Lausanne

## 1. Mission générale du poste

Accompagner les participants dans le développement de leurs compétences sociales en vue d'une insertion socioprofessionnelle, ceci dans le respect de la Charte de l'Association Mobilet'.

## 2. Domaines clés de responsabilités et tâches liées à celles-ci

- Accompagner le participant dans son insertion socioprofessionnelle
  - Vérifier que le participant remplisse toutes les conditions requises pour suivre la mesure
  - Prendre en compte sa situation familiale, psychosociale et médicale pour co-construire un programme adapté, en collaboration avec le réseau
  - Planifier le programme avec le participant
  - L'accompagner dans ses démarches d'insertion socioprofessionnelle
  - Gérer les absences
  - Mener des entretiens individuels réguliers tout au long de la mesure
  - Consigner après chaque entretien et activité toutes informations et observations utiles dans le journal
  - Etablir des bilans hebdomadaires avec le participant
  - Etablir des bilans réguliers et un bilan final avec le réseau
  - Rédiger des rapports de fin de mesure
  - En cas de fin de mesure sans solution ou d'interruption, proposer une autre orientation adaptée à la situation du participant
- Animer des activités de groupe
  - Proposer et animer des ateliers dans divers types d'activité
  - Organiser les activités extérieures (sorties sportives, culturelles, etc.)
  - Organiser ponctuellement des actions de prévention et de promotion de la santé
  - Animer l'atelier professionnel et donner des appuis scolaires
- Collaborer avec les différents intervenants
  - Transmettre toutes informations utiles aux collègues impliqués dans le suivi des participants
  - Collaborer avec les éducateurs, les enseignants, les MSP ou autres collaborateurs de l'Association Mobilet'
  - Être la personne de contact vis-à-vis des assistants sociaux, des parents, des représentants légaux, du corps médical, du réseau institutionnel, etc.
  - Participer au colloque d'équipe et à la supervision
- Veiller au respect du cadre et de la mission de la mesure
  - Prendre connaissance des lignes directrices des MESIP établies par la DGEJ
  - Contribuer à l'élaboration du concept pédagogique de la mesure et l'appliquer
  - Informer la hiérarchie en cas de dysfonctionnement au sein de la mesure
  - Participer au maintien, au développement et à l'amélioration de l'organisation interne
  - Effectuer des achats dans le respect du budget établi
  - Veiller à la maintenance des locaux et au respect du matériel
  - Respecter l'astreinte au secret de fonction ainsi que le règlement sur la protection des données

## 3. Compétences requises

- Compétences relationnelles
- Compétences administratives et rédactionnelles
- Compétences en gestion de groupe